

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE MONTPELLIER

6, rue Pitot
CS 99002

34063 MONTPELLIER CEDEX 02
Téléphone : 04.67.54.81.00
Télécopie : cf site internet

Greffé ouvert du lundi au vendredi de
08h30 à 12h30 - 13h30 à 17h00

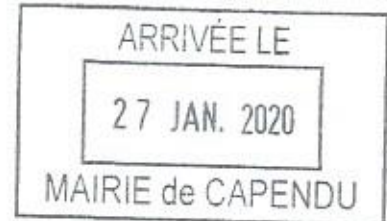
Pièce n° 10 - Feuillet n° 1/1
Montpellier, le 16/01/2020

E19000152 / 34

Monsieur le Maire de la commune
de Capendu
Mairie
Place de la Mairie
11700 CAPENDU

Dossier n° : E19000152 / 34
(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR
ANNULE et REMPLACE la décision du 28/08/2019.



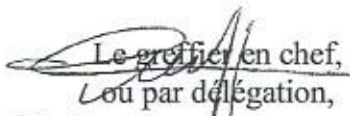
Objet : enquête unique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme et la prise en compte du périmètre délimité des Abords (P.D.A.) de la commune de Capendu ;

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le magistrat-délégué du tribunal a désigné Monsieur René LEMPEREUR, Officier de la gendarmerie, retraité, demeurant 729 Impasse du Moulina, VILLEMUSTAUSOU (11620) (tel : 04 68 10 60 31 ; portable : 06 14 90 78 11) en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les lieux, jours et heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, M. le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.


Le greffier en chef,
Léu par délégation,
Nathalie JERNIVAL